



TROPHÉES

DES ARTISANS DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

5 catégories & 1 prix spécial

- Transmission des savoir-faire
- Intégration des enjeux énergétiques
- Respect architectural et culturel
- Promotion des métiers du patrimoine
- Prix savoir-faire traditionnel
- Prix spécial du jury

1 seul
chantier
de référence
suffit

Date limite
de dépôt
des dossiers
30 sept.
2022

À qui s'adressent les Trophées ?

À vous artisans, qui...

- Intervenez aussi bien sur le **patrimoine vernaculaire** (maisons de villages, fermes, chapelles, moulins, lavoirs etc.) que sur les monuments historiques classés ou inscrits
- Contribuez à **sauvegarder les traditions, styles régionaux** et savoir-faire
- Partagez ces valeurs : **passion de la rénovation/restauration**, du travail bien fait, utilisation des matériaux locaux, respect de l'environnement, etc.
- Souhaitez **intégrer un réseau d'artisans compétents et reconnus**.

Pourquoi participer ?

- **Être identifié comme un expert** de la rénovation du bâti ancien auprès des architectes, particuliers, etc.
- **Bénéficier d'outils de communication** pour mettre en avant vos savoir-faire
- **Promouvoir votre métier** et inspirer des vocations
- **Booster votre réputation**.

Participer, c'est simple !

Constituez votre dossier en 2 parties :

- **1. Présentation de l'entreprise/institution/structure**
(son historique, ses pratiques environnementales, formations, labels, formation d'apprentis, etc.)
- **2. Un chantier de référence**
(historique du bâti, étapes du chantier, choix des techniques mises en oeuvre, matériaux utilisés, etc.) avec photos et illustrations (plans, détails divers, avant/après, témoignages, etc.)

Renseignements : 04 72 85 06 66

Téléchargez le **dossier de candidature** directement sur le site de la CAPEB AuRA :



Envoi des dossiers uniquement sous format numérique :
trophees-patrimoine@capeb-auvergnerhonealpes.fr

Avec le soutien de :

